

Formateur Professionnel d'adultes



Durée : 21 jours / 150 heures.
(A titre indicatif)



A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de préparer et d'animer des actions de formation collectives intégrant des environnements numériques.
- de construire des parcours individualisés et d'accompagner les apprenants dans leur montée en compétences.



Pré-requis : Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 (Bac) et justifier d'une expérience significative dans la formation.



Public: Formateurs occasionnels ou débutants et formateurs en entreprise.

Apports théoriques et méthodologiques :

Formation hybride (Présentiel / Distanciel) avec des exercices pratiques de mise en situation.

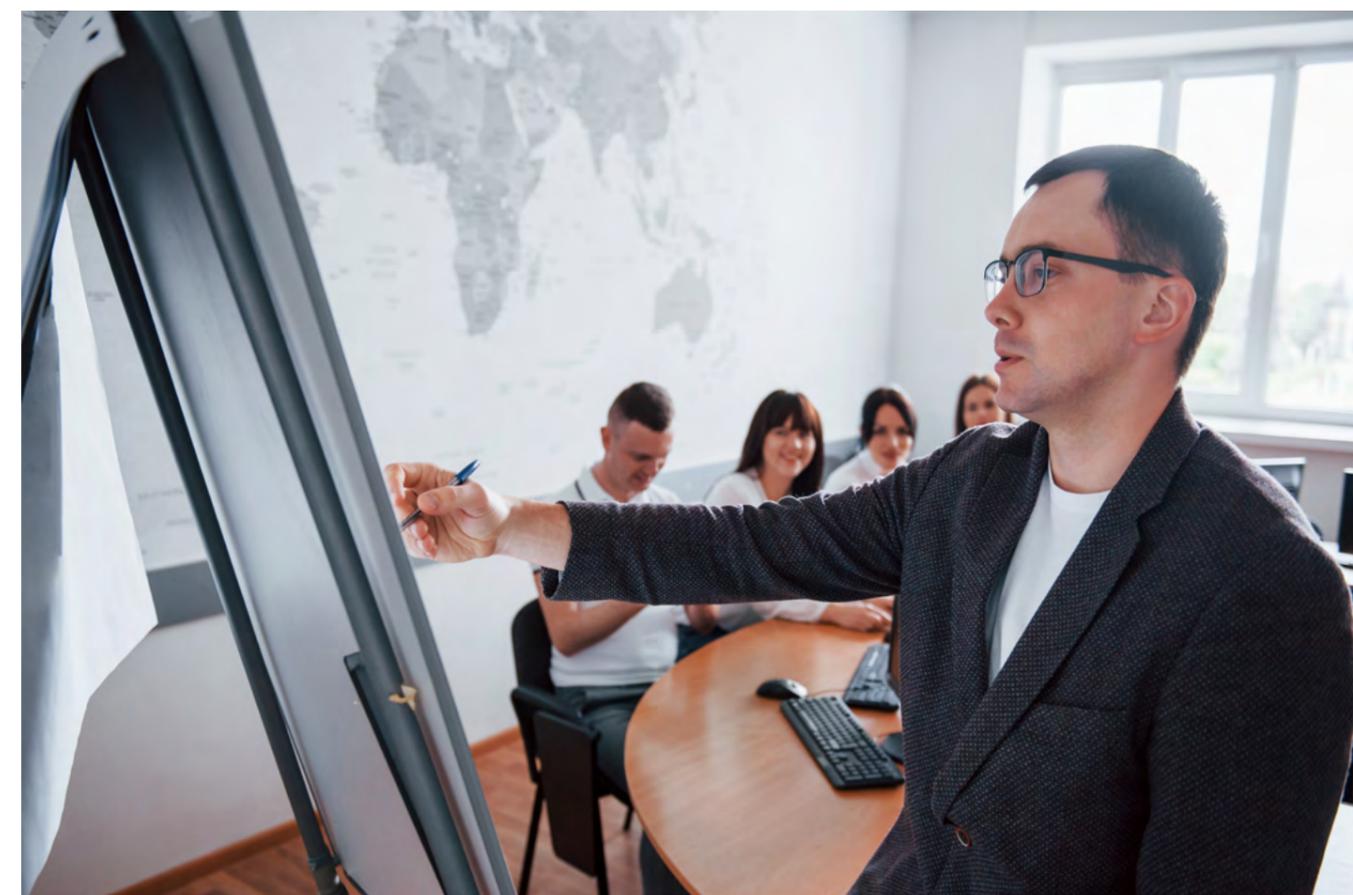
Par sa double expertise pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle des adultes, et l'accès à la qualification et/ou à la professionnalisation.

Le formateur construit des actions de formation en réponse à des demandes de personnes, entreprises et commanditaires multiples. Il analyse la demande de formation, identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les contenus et les situations d'apprentissage.

Le métier de Formateur Professionnel d'Adultes (Certifié RNCP)



Il organise la progression des apprentissages, définit les étapes clés et les moyens pour les mettre en œuvre. Il prépare et anime les séances de formation. Il anticipe, repère les difficultés d'apprentissage et met en œuvre des stratégies de remédiation. Il évalue les acquis des apprenants.



1
ENTRETIEN
DOSSIER



2
FORMATION
PRÉSENTIEL



3
DIGITAL
LEARNING



4
FORMATION
DISTANTIEL



5
FORMATION
PRÉSENTIEL



6
EXAMEN
JURY

Ateliers & Modules Formateur Professionnel d'Adultes (FPA)



BLOC 1 : PRÉPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES EN INTÉGRANT DES ENVIRONNEMENTS NUMÉRIQUES

- **Elaborer la progression pédagogique** d'une action de formation à partir d'une demande particulière.
- **Concevoir le scénario pédagogique** d'une séquence de formation en y intégrant différentes modalités pédagogiques.
- **Concevoir les activités d'apprentissage** et sélectionner les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique.
- **Animer** un temps de formation collectif en présence ou à distance.
- **Evaluer** les acquis de formation des apprenants.
- Inscrire ses actes professionnels dans **le cadre réglementaire** et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle.
- **Maintenir son niveau d'expertise** et de performance en tant que formateur, spécialiste dans son domaine de compétences.

BLOC 2 : CONSTRUIRE DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS ET ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

- **Concevoir l'ingénierie pédagogique** et maîtriser les outils qui permettront l'individualisation des parcours, notamment par le recours aux technologies numériques.
- **Accueillir les apprenants** en formation, créer et entretenir une dynamique de co-construction de leur parcours.
- **Former** et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés.
- **Remédier aux difficultés** individuelles d'apprentissage.
- **Accompagner** les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel.
- **Analyser ses pratiques** professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation sont adaptables **aux publics en situation de handicap**.
Nous consulter pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ADMISSION

Entretien avec le Responsable pédagogique.
Présentation d'un **Dossier** de candidature.

LOCALISATION ET ACCESSIBILITÉ

La formation alterne des temps de formation en **présentiel** en inter-entreprise à **Paris (75005)** ou en intra-entreprise dans vos locaux, en **distanciel** et en **E-learning**.
Les sessions d'examen ont lieu dans notre **centre de Paris**.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury dans le cadre d'une mise en situation professionnelle ou de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

D'autres modalités d'évaluation peuvent également être envisagées :

- **Entretien technique**, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- Présentation d'un **dossier professionnel** et de ses annexes éventuelles.
- **Entretien avec le jury** destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités.
- **Résultats des évaluations** passées en cours de formation.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

La formation « Formateur Professionnel d'Adultes » est reconnue par l'État et inscrite au **Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) niveau 5** (norme européenne).

Le titre est délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion.
Cette Formation est éligible au CPF.